

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité er	nvironnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :					
30/07/20	30/07/20		2020-009983					
	1. Intitulé du pr	ojet						
Création d'un crématorium sur la commune de BRESSUIRE (79)								
O Identification du	(au das) maîka(s) d'ause	as ou du (ou dos)	n (Alltonnelisa(s)					
2.1 Personne physique	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou au (ou des)	permonnaire(s)					
Nom	Prénom							
2.2 Personne morale								
Dénomination ou raison sociale	Société Nouvelle de Créma	ation						
Nom, prénom et qualité de la personne	Denis DABRIGEON							
habilitée à représenter la personne morale								
RCS / SIRET 8 2 4 9 0 3 5	6 1 0 0 0 1 0	Forme juridique	SAS					
Joigne	z à votre demande l'ani	nexe obligatoire	n°1					
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	uu des seuils et critères ann dimensionnement correspo		22-2 du code de l'environnement et					
N° de catégorie et sous-catégorie		THE RESERVE TO SHARE THE PARTY OF THE PARTY	s seuils et critères de la catégorie					
N' de calegorie el sous-calegorie	(Préciser les éventuelles ru	briques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
48. Crématorium	Surface totale de la parcelle	aménagée: 10 67	9 m²					
		-						
	4. Caractéristiques généro	ales du projet						
Doivent être annexées au présent formul			ı formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les évent		ra robingoe o, r ac	romorane					
Création d'un crématorium sur une parcelle		, dans la zone d'act	civités Alphaparc (cadastre : ZC 4					
parcelle ZC4p), comprenant :								
- Surfaces d'espaces verts, comprenant u	in hassin de rétention des es	uv nluviales · 7 309	R m²					
- Emprise au sol du bâti avec auvents (do								
- Surfaces d'enrobé de 2 144 m² comprei	nant une voirie, un parking c	le 47 places publiq						
réservées au voitures électriques) et 2 place - Surface en stabilisé de 468 m² au nivea								
- Béton : 31,5 m² (puits de dispersion et s		ace technique,						
Voir annexe 4 - Plan de masse du projet								
voli ariliexe 4 - Flari de Masse du projet								

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à une demande croissante concernant la crémation. Aujourd'hui, plus d'un tiers des obsèques en France sont organisées avec une crémation.

Il existe actuellement un seul crématorium sur le département des Deux-Sèvres :

- Le crématorium de Niort se trouve à 65 km au sud du projet (trajet environ 1H15 en voiture).

Un crématorium est plus proche dans les départements voisins :

- Cholet situé à 43 km (trajet environ 40 minutes en voiture)

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet comporte deux phases :

- une phase administrative d'une durée de 12 à 14 mois
- une phase travaux d'une durée de 8 à 10 mois

La décomposition de la phase travaux est la suivante :

- préparation du chantier (consultation des entreprises, analyse des offres): 1 mois
- les travaux sont prévus sur 8 à 9 mois

Les travaux seront effectués hors de l'emprise publique dans le cadre d'un chantier propre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le crématorium aura une activité moyenne annuelle de 900 crémations. On suppose la présence moyenne de 50 proches par crémation.

Le crématorium comprend : un four, installé dans un local dédié, muni d'un dispositif d'introduction des cercueils, d'un système de récupération de chaleur et de traitement, conditionnement. Un second four sera installé ultérieurement si les demandes augmentent.

Des installations de filtration des rejets atmosphériques, répondant aux normes en vigueur, seront installées dans la partie technique. Les systèmes de ventilation et de refroidissement seront situés à l'extérieur.

Au niveau de l'accès à la parcelle, l'entrée et la sortie des véhicules se feront via une voie d'accès provenant du rond point de la RN149.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administr La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il entale devra être jointe au(x) dossier	été ou sera- (s) d'autorisc	t <mark>-il soumis ?</mark> rtion(s).				
Le projet est soumis à l'évaluation environnementale au cas par cas au titre R122-2 du Code de l'Environnement							
Le projet est soumis au permis de construire au titre L et R 421-1 et suivants du code de l'urbanisme. Le récépissé de dépôt est joint aux présentes.							
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opératio	n - préciser le	es unités de mesure utilisées				
	eurs caractéristiques		Valeur(s)				
Surface totale du projet Surface du bassin-versant interceptée Surface totale :		10 679 m ² 0.0 ha 1,07 ha					
Surface bâtie - emprise au sol Capacité d'accueil (salle cérémonie)			628 m ² (+ 99.5 m ² de auvents) 115 visiteurs possibles (+2 personnes affectées au service)				
Capacité parking			49 places de stationnement				
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>4</u> <u>6</u> ° <u>5</u>	0'56"N Lat. 0_°3_1'2_7"O				
ALPHAPARC 79 300 BRESSUIRE Voir annexe 2 - Plan de situation	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long ° _	_'"_ Lat°'_"_ _'"_ Lat°'_"				
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	oignez à votre demande les ann ion d'une installation ou d'un ouvrag	e existant ?	Oui Non X				
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d nt les projet et	'une évalua					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		_	La ZNIEFF la plus proche est située à 7 km à l'est du projet : il s'agit de l "Etang de la Madoire" (identifiant : 540006871) (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	La zone de projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La plus proche se situe à environ 25 km. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	La zone de projet est limitrophe au périmètre du plan d'exposition au bruit qui concerne la route nationale. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	La zone de projet ne se situe ni sur un bien inscrit au patrimoine mondial, ni sur une zone tampon. Il existe néanmoins plusieurs sites à proximité, situés à plus de 1 km du projet. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	D'après la carte sur les milieux potentiellement humides de la France métropolitaine du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, aucun milieu potentiellement humide n'est situé sur la zone de travaux. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?		$ \mathbf{x} $	La zone du projet est classée en zone sismique de niveau 3 (modérée) et elle est concernée par des inondations : elle fait partie d'un programme de prévention (PAPI Sèvre nantaise) Le territoire du projet n'est concerné ni par un PPRN, ni par un PPRT. La commune est traversée par une canalisation de gaz naturel mais la zone du projet n'est pas concernée. (voir annexe 7 - Descriptif Georisques)
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Le site Natura 2000 le plus proche est : "FR5400439 : Vallée de l'Argenton" situé à environ 13 km au nord du projet. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles L'eau consommée par le crématorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Engendre-t-il des prélèvements Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimés à \times d'eau ? Si oui, dans quel quelques centaines de litres par jour. milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des La ZNIEFF la plus proche se trouve à 7 km : le crématorium n'aura aucune dégradations, des destructions de la incidence sur la biodiversité existante. X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 13 km de la zone du projet : le 2000, est-il X susceptible d'avoir crématorium n'aura aucun impact sur les habitats ou espèces du site. un impact sur un habitat / une

espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	Pas d'incidence.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	Nombre d'installations industrielles dans un rayon de : 500 m : 0 1 000 m : 0 (voir annexe 8 - Localisation des sites à enjeux technologiques)
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		\boxtimes	(voir annexe 7 - Descriptif Georisques)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		\boxtimes	Les émissions atmosphériques engendrées par le projet respectent les recommandations des autorités sanitaires et ne présentent donc pas de risque sanitaire. Conforme aux décrets : n° 94-117 du 20 décembre 1994 A l'arrêté modifiant les rejets atmosphériques du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère (voir annexe 9 - Description technique Four & Filtration)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes		Le trafic engendré par le crématorium reste très faible et ponctuel (personnels et visiteurs)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes		Le trafic (faible et ponctuel) engendré par l'activité du crématorium sera source de bruit, mais les nuisances sonores engendrées par le trafic seront très faibles. L'aéroréfrigérant des fumées fonctionne exclusivement en période diurne avec une émergence très faible de 45dB(A). Ainsi l'impact sonore du crématorium sur son environnement sera minime. (voir annexe 9 - Description technique et annexe 10 - Acoustique)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		\boxtimes	En dehors des périodes de chantier (impact temporaire), le crématorium n'est pas susceptible de générer des vibrations dans l'environnement.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		\boxtimes	Le crématorium fonctionne exclusivement en période diurne.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Les fumées du crématorium produites par la crémation contiennent des polluants. Cependant la mise en place, d'un système de filtration permet de réduire les concentrations rejetées, permettant des rejets conformes à la réglementation. Installation conforme au minima à la loi du 28 janvier 2010 ou à toute autre évolution réglementaire, même au niveau européen. (voir annexe 9 - Description techniques Four & Filtration et annexe 11)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes		Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment et de parkings qui vont imperméabiliser la zone nue actuelle. Il y aura des rejets liquides (eaux de ruissellement). Un dossier Loi sur l'Eau est en cours de réalisation pour la parcelle ZC4 de l'Alphaparc : celui-ci définit la gestion des eaux pluviales de la zone. Un bassin de rétention sera créé dans lequel se dirigeront les eaux pluviales. L'eau sera ensuite évacuée dans le réseau de Ville (annexe 4).
	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes		Le crématorium rejettera des effluents domestiques inférieurs à une dizaine d'équivalents-habitants dans le réseau collectif de la ville.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets seront assimilés à des ordures ménagères (papiers, gobelets vides,). Les résidus métalliques issus de la crémation font l'objet de collecte, traitement et valorisation dans le cadre d'une filière spécifique d'un opérateur externe. La traçabilité sera assurée.

archéologique et paysager ?					
Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?					
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets ex approuvés ?	cistants ou				
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :					
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :					

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Un système de filtration permettra de réduire les concentrations de polluant des fumées de crémation rejetées permettant des rejets atmosphériques conformes à la réglementation. L'installation sera conforme a minima à la loi du 28 janvier 2010 ou à toute autre évolution réglementaire, même au niveau européen.

Concernant les nuisances sonores, le site ne fonctionnera pas en période nocturne.

(voir annexe 10 - Acoustique et annexe 11 - Approche Climatique et rejets)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de construction devrait être dispensé d'étude environnementale, car ce projet répond aux nouvelles normes sur le rejet dans l'atmosphère en conformité avec l'arrêté ministériel du 28/01/2010 ; que l'aéroréfrigérant des fumées fonctionnera exclusivement en période diurne avec une valeur d'émergence de 45 dB(A) ; que les résidus métalliques issus de la crémation feront l'objet d'une collecte et d'une valorisation dans le cadre d'une filière spécifique.

Le site est également éloigné de zones naturelles protégées (la plus proche est une ZNIEFF à 7 km) : il n'aura pas d'incidences sur celles-ci. Il n'est également dans aucun périmètre de protection (de captages, de Monuments Historiques, etc.).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	.1 Affiliexes obligationes	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	\boxtimes
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Annexe 1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
- Annexe 2 Plan de situation au 1-25 000
- Annexe 3 Photographies du site
- Annexe 4 Plan de masse du projet
- Annexe 5 Plan des abords
- Annexe 6 Localisation des sites à enjeux environnementaux
- Annexe 7 Descriptif www.géorisques.fr
- Annexe 8 Localisation des sites à enjeux technologiques
- Annexe 9a et 9b Description technique Four & Filtration
- Annexe 10 Acoustique
- Annexe 11 Approche Climatique et Rejets

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

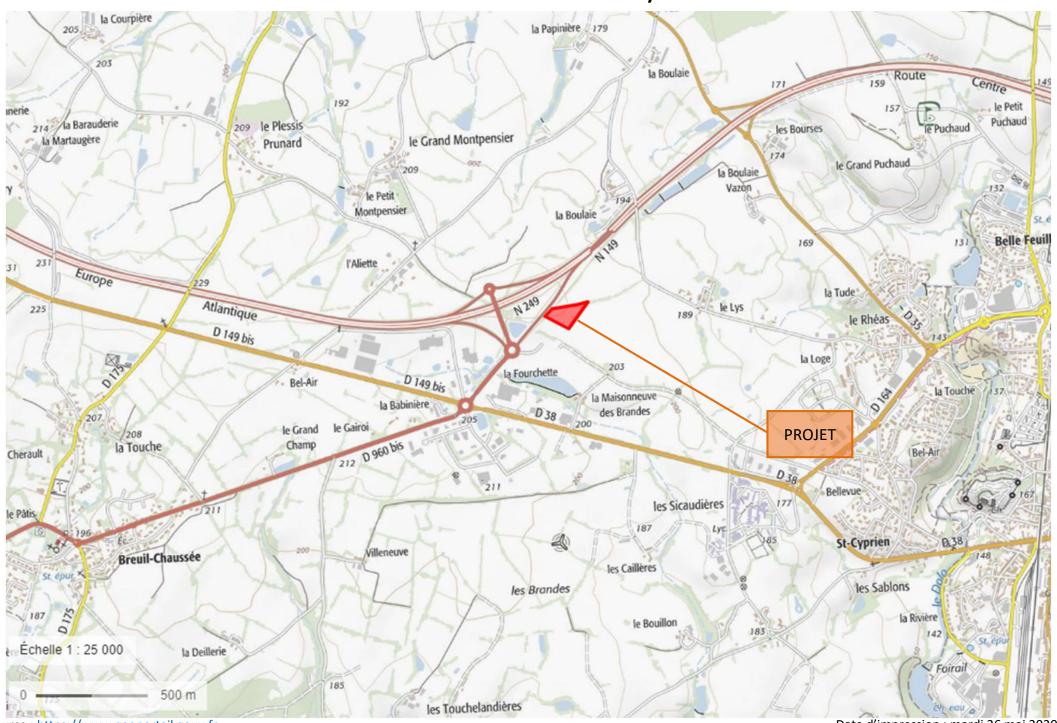
BEAUMONT

le, 30 juillet 2020

Signature

SOCIÉTE NOLVELLE NOLVELLE REMATION 4. rue Jules Verne - 63110 BEAUMONT 04 73 28 84 87 - Fax : 04 73 28 51 22 S.A.S au Capital de 200 0000 € Siren : 824 903 561

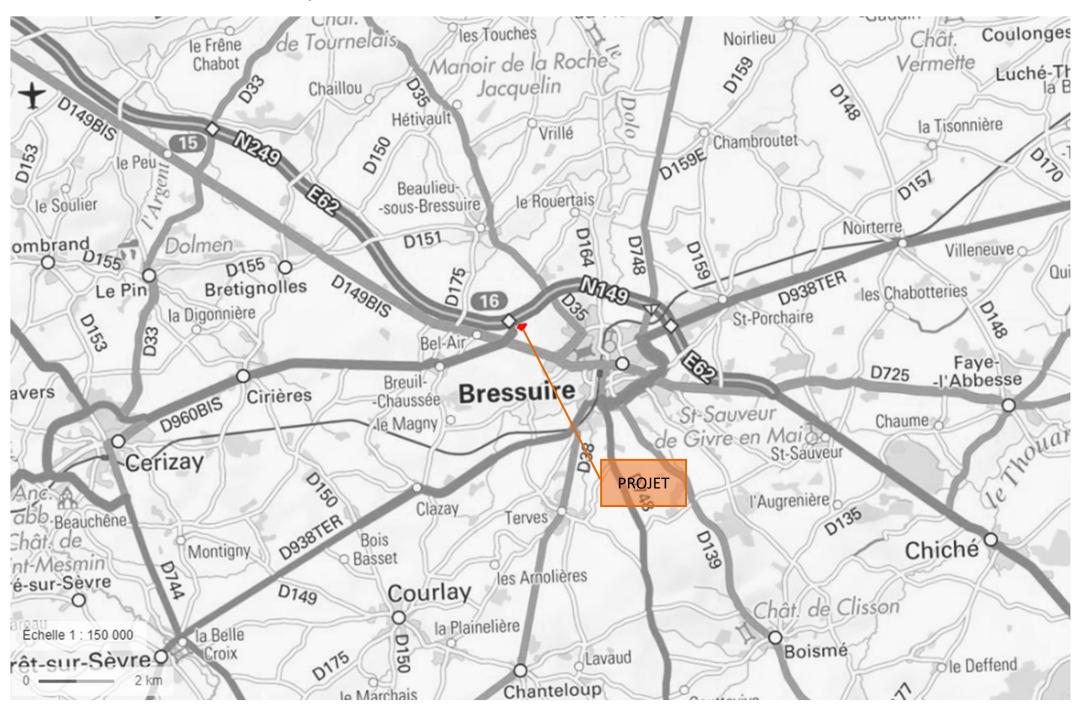
Annexe 2 : Plan de situation au 1/25 000



Source: https://www.geoportail.gouv.fr

Date d'impression : mardi 26 mai 2020

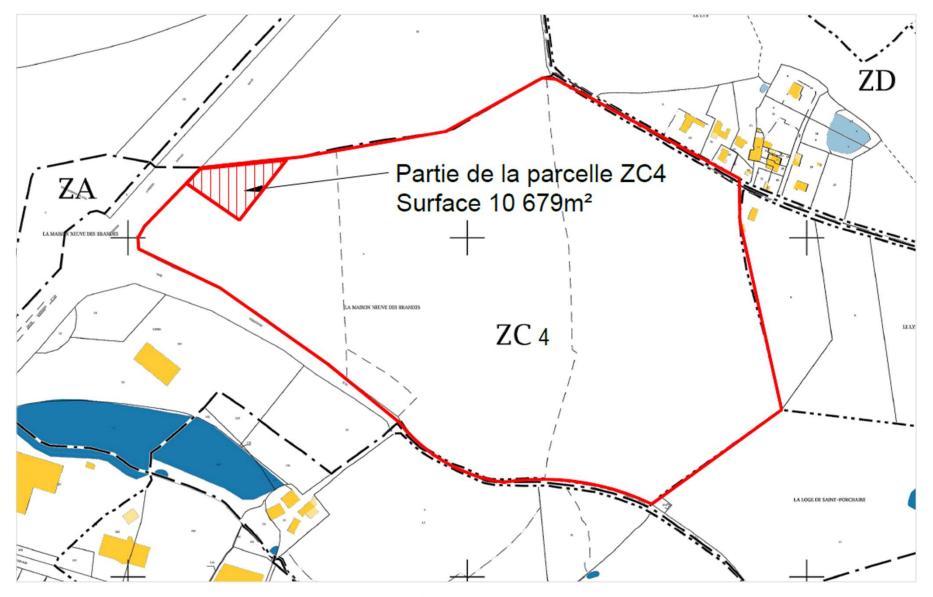
Projet de création du crématorium de BRESSUIRE (79300)



Source: https://www.geoportail.gouv.fr

Date d'impression : mardi 26 mai 2020

Projet de création du crématorium de BRESSUIRE (79300)



SITUATION CADASTRALE : Echelle 1/5000ème

Parcelle: ZC 4

Site d'Alpha Parc - 79300 Bressuire

Source : https://www.cadastre.gouv.fr
Date d'impression : mardi 26 mai 2020

Projet de création du crématorium de BRESSUIRE (79300)



Source : Société Nouvelle de Crémation Date d'impression : mardi 26 mai 2020